Répertoire : théâtre

Voir également sur le site du collège, dans la rubrique vocabulaire / réseaux lexicaux, le réseau lexical des genres littéraires

Acte : grande division d'une pièce de théâtre. Une œuvre dramatique comporte généralement trois ou cinq actes.

Acteur : artiste dont la profession est de jouer un rôle, d'incarner un personnage.

Aparté : paroles qu'un personnage dit pour lui-même et que seul le spectateur est censé entendre.

Catharsis : purification que produit chez le spectateur le spectacle tragique.

Chœur : groupe de personnages qui interviennent dans l'action, ou qui la commentent. Le chœur représente l'opinion publique.

Comédie : pièce dont l'intrigue se caractérise par un dénouement heureux, entre des personnages de condition moyenne ou modeste, qui vise à faire rire le spectateur. On distingue la comédie de caractères, la comédie de mœurs, la comédie-ballet, le vaudeville, la farce…

Commedia dell'arte : genre né en Italie (deuxième moitié du XVIème siècle) : improvisation à partir d'un canevas simple ; personnages traditionnels qui représentent un type burlesque (l'amoureux, le pédant, Arlequin…).

Confident : personnage de la tragédie classique à qui le héros fait des confidences, ce qui permet d'exposer l'état de l'action.

Coup de théâtre : brutal renversement de situation.

Dénouement : résolution de l'action, moment où l'intrigue se dénoue.

Dialogue : échange de paroles entre plusieurs personnages.

Didascalie (indication scénique) : information donnée par l'auteur à ses interprètes (comédiens, techniciens, metteur en scène) afin de les aider à jouer une scène, à dire une réplique.

Divertissement : intermède souvent accompagné de danses et de chants pour occuper le public pendant un entracte.

Drame : genre théâtral (qui s'oppose au lyrisme et à l'épopée) ; drame liturgique au moyen âge ; drame bourgeois au XVIIIème siècle ; drame romantique au XIXème siècle ; pièce qui mêle tragique et comique.

Exode : dans la tragédie grecque, partie qui venait après le dernier chant du chœur et contenait le dénouement.

Exposition : partie de la pièce qui présente aux spectateurs les principaux personnages ainsi que les éléments indispensables à la compréhension de l'intrigue. L'exposition peut s'étendre sur plusieurs scènes ou la totalité du premier acte.

PDF Pro Evaluation

Farce : petite pièce comique où dominent les jeux de scène.

Intermède : divertissement dramatique ou musical qui occupe la scène entre les grandes parties d'une pièce.

Intrigue : ensemble des événements qui font avancer l'action.

Jeu : œuvre dramatique aux sujets variés (miracle, satire, pastourelle, farce, moralité, sotie…(genre médiéval).

Liaison (des scènes) : règle classique ; le théâtre ne doit pas rester vide entre deux scènes.

Miracle : genre théâtral (médiéval) mettant en scène un homme de foi sauvé par une intervention surnaturelle d'un danger amené par un démon ou l'injustice.

Monologue : paroles qu'un personnage seul en scène s'adresse à lui-même Le monologue est exprimé à voix haute.

Muse : chacune des neuf déesses de la mythologie qui président aux arts ; par extension, inspiratrice du poète.

Mystère : pièce de théâtre qui met en scène sous forme de tableaux la vie du Christ, notamment sa Passion, ou la vie de saints.

Noeud de l'intrigue : ensemble des événements qui mènent l'action à son point culminant.

Quiproquo : situation qui résulte d'un malentendu, d'une erreur de jugement.

Réplique : ensemble des paroles prononcées par un personnage jusqu'à ce qu'un autre personnage prenne la parole.

Scène (théâtre): 1. subdivision d'un acte, correspondant généralement à l'entrée ou à la sortie d'un personnage 2. Endroit où jouent les acteurs 3. Lieu de l'action.

Tableau : partie d'un acte souvent marquée par un changement de décor.

Théâtre : art visant à représenter devant un public une suite d'actions où sont engagés des personnages.

Tirade : longue réplique prononcée sans interruption par un personnage.

Tragédie : pièce dont l'intrigue est sérieuse, empruntée à l'histoire ou à la légende, entre personnages illustres, afin de provoquer chez le spectateur la terreur et la pitié.

Unités (règles des trois) : règles de la tragédie classique : l'action unique ne doit pas durer plus d'une journée, et se dérouler dans un seul lieu.

Vaudeville : comédie légère qui développe une situation amusante.

PDF Pro Evaluation